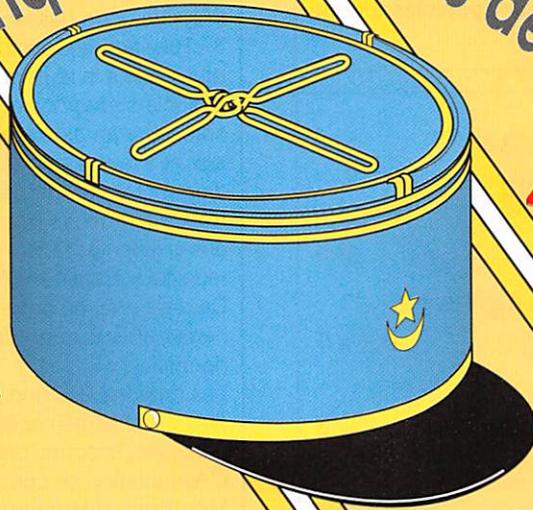
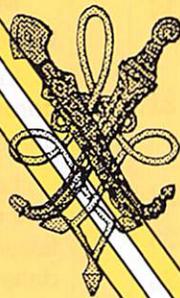


les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 34 - Octobre 2010



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

Conseil de l'Association au 06 mars 2009

Vice-Présidents d'Honneur :

*Pierre CHARIÉ-MARSAINE
André WORMSER*

Membre d'Honneur :

Jean-José ARCHIMBAUD

Président :

Daniel ABOLIVIER

Vice-Président :

Général Jean-Pierre VIEILLARD

Trésorier :

Philippe AUBERT

Membres :

Gilles DURTELLE de SAINT SAUVEUR

Stanislas GALL

Jacques LÉVÈQUE

Jacques NARDIN

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

Sommaire N°34 Octobre 2010

- Le Mot du Président p.3
- Au Service des Harkis de l'Algérie à la Provence par Yvan Durand p.4 à 7
- Souvenirs
par Daniel Abolivier p.8
- La SAS à Ain Témouchent
par Guy Lombard p.9 à 13
- L'Histoire de l'Algérie vue par le
Cinéma et la Télévision p.14 à 15
- Hommage à Ceux que j'ai connus
par le Professeur Alain Carpentier p.16
- Espérance
par Elie de Saint Marc p.17
- Souvenir d'un Chef de Bureau Arabe
par Ferdinand Hugonnet p.18 à 21
- Les Brèves
Communiqués p.22
Bibliographie p.23
Décès de Maurice Allais p.23

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

COMMUNIQUÉ

La lenteur des paiements des cotisations a mis en péril la publication de ce bulletin N°34.

Mme Gérard a bien voulu en assurer la réalisation gracieusement. Qu'elle en soit remerciée.

Les mêmes préoccupations financière m'obligeront à cesser le service gratuit du bulletin (sauf aux bibliothèques, universités, chercheurs, etc).

Les destinataires à titre gracieux habituels pourront continuer à recevoir les bulletins ultérieurs en faisant un don à l'association, le bulletin n'étant pas dans le commerce nous ne pouvons demander un abonnement.

Le Mot du Président

Le 25 septembre dernier a été célébrée la « Journée des Harkis ». À Paris, dans la Cour des Invalides, M. H. Falco, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, a rendu hommage à nos camarades Musulmans et rappelé les circonstances de leur abandon à la vengeance de nos ennemis et de l'installation de certains d'entre eux en France. Il n'a pas insisté sur la responsabilité de nos dirigeants de l'époque dans cette tragédie...

Il a ensuite abordé un sujet occulté depuis 1962. Je cite :

***« Aujourd'hui, je veux rendre hommage à l'action de nombreux officiers français qui firent tout ce qui était en leur pouvoir pour arracher les harkis à leur sort et organiser leur rapatriement en France...
Aujourd'hui les officiers qui ont organisé, d'une manière ou d'une autre, le sauvetage de leurs harkis méritent notre respect, notre estime, notre reconnaissance. Ils sont l'honneur de l'Armée française, ils sont l'honneur de la France ».***

Quand j'ai entendu ces mots, j'ai été stupéfait ! C'était la première fois qu'un tel hommage était rendu officiellement à ceux qui ont désobéi aux ordres d'abandon des dirigeants français de l'époque ! Je suis l'un de ces officiers.

Mais alors, quand j'interviens sans effet depuis des années auprès des autorités actuelles pour que l'asile soit accordé à un petit nombre d'enfants de Harkis, venus en France pour échapper aux brimades et persécutions dont ils sont victimes en Algérie, dois-je penser que j'ai cessé d'obéir aux mêmes principes d'honneur ? Les enfants de Harkis ne sont-ils pas les victimes du même abandon que leurs pères ?

Je présente aux administrations responsables un petit nombre de dossiers de demande de séjour, en vain ! Je vois les intéressés dépérir au cours des années !

Je demande à nos camarades et lecteurs de me conseiller sur la démarche à suivre pour obtenir le droit de séjour pour les enfants de nos camarades musulmans qui ont fait appel à notre aide, certains sont demandeurs depuis dix ans.

Je remercie les Camarades qui ont répondu à mon appel de cotisation récent.

Daniel Abolivier

PS : La déclaration du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants était, hélas, son « chant du cygne » puisqu'il n'a pas été reconduit dans ses fonctions de secrétaire d'État aux Anciens Combattants...





Yvan Durand - 1961

Le Capitaine de réserve Yvan Durand est né le 2 octobre 1931 à Saintes-Foy-lès-Lyon. À 8 ans il est orphelin de père. Sa mère est une modeste ouvrière dans une usine textile. Après de solides études, alliant le Baccalauréat Mathématiques et un Diplôme Supérieur de Lettres, il s'intéresse à l'ethnographie et devient stagiaire au Musée de l'Homme puis au Musée Archéologique de Madrid.

Sursitaire, il commence son service militaire en novembre 1954 au 4ème Cuirassiers à Trèves, puis suit la formation d'officier à Saumur dont il sort Sous-lieutenant de réserve. Comme volontaire parachutiste, il est affecté en novembre 1955 au 13^{ème} régiment de Dragons Aéroportés qu'il rejoint à Palestro en Algérie. Il y sert essentiellement en tant qu'officier de renseignement jusqu'à la fin de ses obligations militaires en juin 1957.

Le 17 janvier, il est cité à l'ordre de la Brigade dans les termes suivants : «Jeune Officier de Réserve animé d'un grand sens du devoir. S'est toujours fait remarquer par sa compétence exceptionnelle et par son activité inlassable dans ses fonctions d'Officier de renseignement qu'il remplit au secteur N°4 en Grande Kabylie depuis plus d'un an.

Circulant sans cesse, avec un mépris total du danger, pour coordonner et préciser les renseignements, a eu une grande part dans le succès des opérations auxquelles il a participé. Le 20 juin 1956, une opération sur El Ma Guectoum, douar Beni-Flick, montée à la suite de renseignements précis obtenus par cet Officier, a permis l'arrestation de huit H.L.L. dont les aveux ont amené la destruction d'un important réseau terroriste de la Casbah d'Alger. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze». Il est nommé Lieutenant de réserve le 1^{er} Octobre 1957.

Son retour à la vie civile est bref : en mars 1959 il reprend le métier mili-

taire en entrant au Service des Affaires Algériennes. Il est affecté comme Chef de la S.A.S. de Thiers, arrondissement de Palestro. Rappelons que les S.A.S. ou Sections Administratives Spécialisées ont été créées vers 1956-1957 pour protéger les populations isolées qui se trouvaient écartelées entre les rebelles venant armés, les menacer de nuit, et les militaires français leur reprochant, le jour, une collusion supposée avec les premiers.

Lorsqu'il en prit le commandement, sur place la population ne portait pas la France dans son cœur à cause d'incidents regrettables auxquels son prédécesseur avait été mêlé. Ce fut long et délicat pour lui redonner confiance.

Durand était sévère mais juste. Entre autres initiatives apaisante, il créa une coopérative agricole pour per-

mettre aux gens de vivre mieux et les protéger des commerçants de Palestro qui, souvent, les volaient en leur achetant leur maigre récolte à bas prix. Ne connaissant rien à l'agriculture, il consulta un organisme spécialisé, la S.A.F.E.R., pour savoir ce qu'il était le plus judicieux de semer. Avec une équipe de Harkis pour la protection et une autre pour le travail, ils allaient la nuit mettre en culture les terres abandonnées par les personnes regroupées à la S.A.S. De son côté son épouse prenait en charge le foyer féminin. Elle apprenait aux femmes

à coudre, à tricoter et à s'occuper de leur bébé d'une façon plus moderne. En échange, elles lui apprirent à tisser et faire des poteries.

N'aimant que les situations difficiles, Durand trouva que la routine s'installait. Il demanda à créer une S.A.S., ce que lui accorda la Colonel Bertin, Commandant militaire de l'Arrondissement de Palestro. En fait Durand en fit deux, en deux ans : Maala El Isseri et, tout proche, Ouled Gassem. En parfaite collaboration avec une Unité militaire, le premier R.I.M.A., dont il tint à souligner les éminentes qualités : dynamisme et, surtout, vertu rare, tact dans l'action.

Sur les collines désertes au dessus de Palestro, il n'y avait rien. Il fallut tout créer : le bâtiment du personnel de la S.A.S., une mairie, une école, une infirmerie, un orphelinat, une épicerie,



Village de Maala El Isseri -Grande Kabylie (Photo Y. Durand)

même un bistro. Les maisons de regroupement de Maala El Isseri ont été construites en matériaux traditionnels, c'est-à-dire en terre mouillée additionnée de paille et piétinée ; les crêpis ont été faits par les femmes, à main nue. Le regroupement d'Ouled Gassem a été construit en dur. Pour certains matériaux, des convois allaient chercher dans les collines des poutres, les portes des maisons. Les femmes, pieds nus, suivaient, portant sur la tête plusieurs tuiles très lourdes, souvent avec un enfant tenu par la main et un deuxième porté dans



► le dos. Une parpineuse avait été achetée puis installée au bord de l'Oued Isser afin d'avoir de l'eau à volonté. Les journées étaient harassantes. Il n'y avait ni murs ni barbelés, le fait de faire confiance fut suffisant.

A noter le passage, pendant quelques temps, d'un groupe «Concordia» de jeunes Européens, surtout des Allemands, qui travaillèrent sur les chantiers le matin, l'après-midi étant réservé à des études personnelles ; en soirée, des veillées rassemblaient tout le monde ; coutumes et histoires folkloriques s'échangeaient.

Les enfants ayant perdu leur père, du fait des combats, étaient pris en charge dans la journée pour l'école, les loisirs, les repas ; le soir, ils retournaient dormir avec leur mère dans le regroupement. L'école était tenue par de jeunes appelés ravis de se retrouver «profs» et «animateurs».

À l'épicerie, une personne du regroupement vendait des épices, des teintures pour le tissage et surtout des bougies. L'infirmerie disposait de six lits d'isolement en attendant le médecin de Palestro ou le transport à l'hôpital. Les dessus de lit et les rideaux avaient été cousus par Mme Durand, laquelle avait aussi peint les grandes fresques sur les murs.

Le bistro servait de point de ralliement et de détente pour tous les hommes de la Commune.

Toutes ces constructions n'étant pas payées, Durand fit préparer une grande fête d'inauguration à laquelle il invita les autorités civiles et militaires : Préfet de Tizi-Ouzou, Sous-Préfet de Palestro, le Maire, des Colonels... Après avoir festoyé et d'être émerveillés de ces réalisations, il leur fit un discours à l'issue duquel il présenta les factures. Elles furent réglées sans difficulté.

Le 17 décembre 1960, le Lieutenant de Réserve Durand est cité à l'ordre de la Division : «Chef de Section Administrative Spécialisée de Maala El Isseri (Grande Kabylie) dynamique et brillant qui, par une inlassable activité et une foi profonde en sa mission, a, dans des conditions difficiles, réussi à mettre sur pied sa Section permettant ainsi de regrouper

autour de lui près de 5.000 habitants d'une population jusqu'alors hostile. S'est distingué par sa compétence technique dans la réalisation du nouveau village d'El Hammam et, par son rayonnement, a gagné la confiance et l'affection de ces populations faisant ainsi faire un grand pas à la pacification des deux Communes de Maala et El Isseri. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Étoile d'Argent».

Selon l'expression de Durand lui-même, à partir de 1962, ce sera l'aventure du sauvetage des Français-Musulmans, d'abord en Algérie jusqu'en juin, puis en France.

En Algérie, il ne pouvait imaginer laisser ses hommes à la merci des fellaghas après le départ des militaires. Il s'occupa de les rassembler avec leurs familles et beaucoup d'autres Harkis abandonnés qui avaient appris qu'un Lieutenant un peu fou avait démissionné de l'Armée afin d'être libre pour en rapatrier le plus possible. Il avait été interdit de grand Kabylie puis peu après d'Algérie.

Quand il apprenait que des familles étaient en détresse et risquaient leur vie dans des lieux dangereux et difficilement accessibles, il allait les récupérer pour les ramener près d'Alger à la ferme Benegen dont les propriétaires «Pieds-Noirs» avaient été assassinés au début des hostilités.

Tous s'y trouvaient clandestinement. De là il allait aussi prospecter pour obtenir des camions, des autorisations pour faire partir ces familles. Après plusieurs tentatives infructueuses, il réussit à faire partir en Métropole plus de 2500 personnes. Avec sa femme et sa fille de dix huit mois, il attendit que tout le monde soit embarqué pour partir juste

le 30 juin, dernier jour avant l'indépendance.

En France, de 1962 à 1968, Yvan Durand participe à l'action de Ministère des Rapatriés, dirigé par le Préfet Peroni, comme inspecteur du Service des Français Musulmans et à celle de l'association des S.A.S. dont il est un des membres fondateurs. Il intervient essentiellement dans :

- la conception, la réalisation et le fonctionnement des villages de forstages où les familles avaient un toit et du travail car, à l'époque, les Eaux et Forêts manquaient de main d'œuvre, les Européens méprisant cet emploi pénible et mal rétribué. Il s'en occupa particulièrement dans le sud-est.

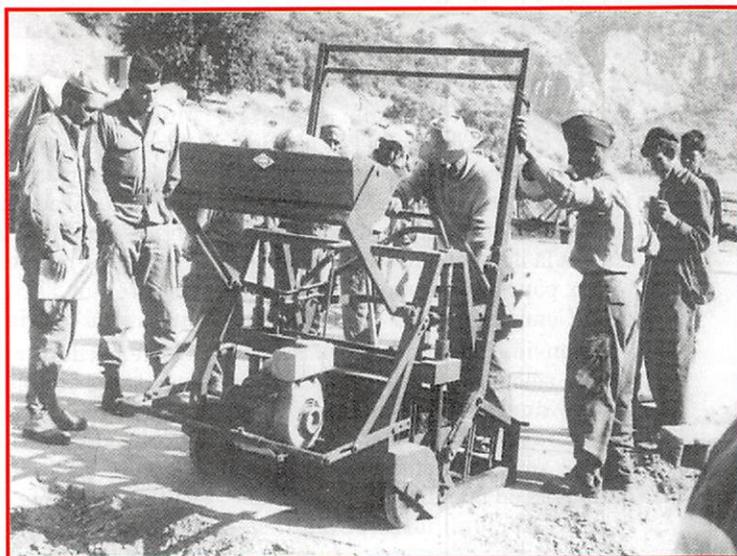
- la conception et la réalisation de «reclassement municipaux»

- la collectivité étant l'employeur - notamment à Cannes, Antibes, et, avec des variantes, à Manosque.

- la conception des centres de Ongles (Alpes de Haute Provence) et Sallerans (Hautes Alpes) destinés à dispenser un «rattrapage» scolaire et une formation professionnelle aux adolescents français-musulmans scolairement retardés .

- le fonctionnement général du Service des français-musulmans dans les départements du sud-est.

Sur le centre de Ongles, voici des extraits du témoignage de Madame Raybaud, femme d'un Adjoint au Maire ►



Réception de la machine à parpaing - février 1961

(suite de la page 5)

de l'époque, M. Laugier : « *En octobre 1962, avec l'accord du maire, sont arrivées vingt trois familles de harkis conduites par le Lieutenant Durand. Elles s'installèrent sous des tentes de l'armée, sur un terrain un peu éloigné du village mais où il y avait de l'eau potable ; pas d'électricité, mais ils étaient si contents de sortir de ce camp (du Larzac). Je dois ajouter qu'à la vérité, la population, apprenant cette installation, était en effervescence, s'interrogeait, ignorant même la signification du mot «Harki».* Pour tous c'était des Arabes dont il fallait se méfier... Il en a fallu du temps afin qu'un peu de compréhension vienne, et l'habitude de les voir aller et venir au village... Du côté

innombrables voyages à Paris, auprès des Ministères, pour obtenir des crédits. Sans attendre l'arrivée des fonds, les bâtiments ont été commandés à Digne. En janvier 1963, les premiers éléments arrivaient... C'est sans regret que les harkis ont quitté granges et vieilles maisons occupées depuis la tempête de novembre 1962 qui avait arraché les tentes - pour s'installer dans du neuf. Toujours sous l'impulsion de Monsieur Durand, des camions ont apporté pour eux, meubles, linge, vaisselle, literie, couvertures. Tout était neuf...

Les hommes jeunes ont été embauchés par les Eaux et Forêts pour les chantiers de forestage. Ils avaient

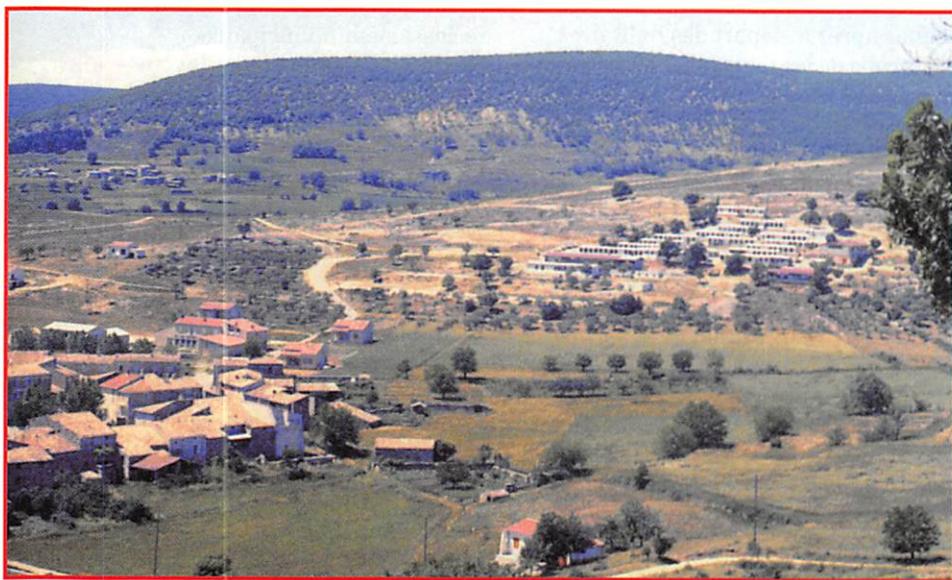
de Harkis a été détachée pour aider aux travaux de maçonnerie conduits par un maçon compétent, et par la suite avec les moyens du bord, car il n'y avait pas toujours l'argent nécessaire pour le payer... Le chantier dura environ deux ans... Cette belle construction fut pendant des années la plus belle salle du canton. Elle sert encore aujourd'hui aux différentes activités communales.

Parallèlement à leurs besoins matériels, il œuvrait pour leur faire obtenir la nationalité française. Toujours avec la même détermination il y est parvenu et ce fut un soulagement, une fête pour ces gars qui ne savaient plus qui ils étaient.

Prévoyant que l'avenir n'était pas à Ongles pour ces Harkis, surtout les jeunes, Monsieur Durand dirigea ses investigations vers les Alpes Maritimes, contactant les mairies, cherchant du travail pour ses hommes... Il réussit avec la mairie de Cannes qui offrit un emploi à plusieurs d'entre eux, selon leurs compétences. Parallèlement il pensait aux plus âgés, aux grands-pères. Un autre village dans l'arrière pays niçois, Mouans-Sartoux, leur offrit gîte, vie tranquille au soleil et pas très loin de leurs enfants. Toutes les familles ont donc quitté Ongles fin 1964.

C'est alors que, ne voulant pas laisser à l'abandon ces baraquements en bon état et songeant aux jeunes garçons de 13-14 ans qui n'avaient pas le niveau nécessaire pour continuer une scolarité, Monsieur Durand repartit à Paris pour obtenir que soit créé un Centre de préformation professionnelle... Il a fallu rajouter deux bâtiments pour installer classes et ateliers, et un grand réfectoire, lingerie derrière, réserves en dessous. Pour encadrer une centaine de garçons, il a fallu aussi recruter : 2 instituteurs, 4 moniteurs d'atelier, 1 cuisinier et son aide, une infirmière... À la rentrée de 1965 tout était prêt à fonctionner et les élèves arrivaient de toute la France.

Pour faire se défouler cette centaine de garçons, il fallait de l'espace et, malheureusement des terrains privés entouraient les préfabriqués. Bientôt les propriétaires sont venus



Ongles : le vieux village à gauche - le village Harkis et le centre professionnel à droite

de la municipalité il a fallu aussi s'organiser car tous les conseillers n'étaient pas d'accord avec la décision du Maire. Heureusement, quelques uns, plus raisonnables, ont pensé que puisqu'ils étaient là il fallait que tout se passe au mieux pour eux et pour les habitants de la Commune.

Monsieur Durand leur a promis que ce séjour sous la tente serait de courte durée. Il a commencé à se battre - c'est le mot - pour trouver un terrain sur lequel on construirait des bâtiments en préfabriqué pour chaque famille. Son opiniâtreté, son insistance auprès des services administratifs ont abouti de même que ses

ainsi un salaire. Certains enfants d'âge scolaire ont intégré l'école du village. L'institutrice, n'arrivant plus à faire face à l'augmentation d'effectifs, un instituteur la rejoignit, Monsieur Ripert, lui-même rapatrié d'Algérie, comprenait l'arabe. Il prit tous les enfants de ces Harkis.

Ne perdant pas de vue l'intégration de ces familles, Monsieur Durand pensa qu'un foyer serait commode pour faciliter contacts et distractions communes avec les gens du village. Le voilà parti dans la réalisation de ce projet, à fond, comme chaque fois qu'il entreprenait quelque chose. En 1964, la construction commence. Une équipe



► se plaindre... Avec mon mari, nous avons décidé de vendre un terrain plat, il est vrai un peu éloigné du Centre. L'aller et retour servait aussi de sport aux garçons ! Travail intense pour enlever les cailloux, aplanir, ensemer le gazon, amener l'eau, construire un abri vestiaire. Plus tard, les élèves de l'atelier maçonnerie ont ajouté une tribune.

1966 et 1967-68 furent les années des meilleures motivations des garçons pour apprendre. Certains ont passé le certificat d'études adultes. D'autres sont partis au centre d'apprentissage. La discipline était respectée. Ils obtenaient de nombreux succès sportifs en compétition avec d'autres jeunes du département. C'était un vrai succès. Sans parler des habitants d'Ongles qui avaient là sur place un travail. On était loin des réticences à l'arrivée des familles en 1962.

Ses Harkis sur les rails, le centre fonctionnant très bien, Monsieur Durand nous a quitté avec sa famille.

Il projetait de recommencer sur l'île de la Réunion ce qu'il avait mis en place pour les fils de Harkis. Les bouleversements politiques intervenus après 1968 ne le lui ont pas permis. Grâce à un ami, Monsieur Besson, Directeur à la Jeunesse et aux Sports, il eut un contrat d'animateur culturel et d'éducateur populaire pour tout le Sud-Ouest. À nouveau, il rencontre beaucoup de harkis, qui n'étaient pas les siens mais qui avaient aussi besoin de son aide.

« C'est justement pour aider l'un d'eux, qu'un dimanche matin, près de chez nous, un conducteur inconscient n'a pas respecté un stop. C'était le 6 juillet 1986 » a relaté sa femme. Sa disparition jeta la consternation.

Yvan Durand a été promu Capitaine de Réserve à compter du 1er Octobre 1963 et fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1976.

Avant de lui remettre l'insigne, Monsieur Parodi, membre de l'Institut et Vice-président honoraire du Conseil d'État, Grand Croix de la Légion d'Honneur, lui déclara : « C'est au total une grande œuvre humaine qui a été ainsi accomplie par vous - vous l'avez menée

jusqu'au bout », il ajouta : « vous voilà maintenant animateur culturel... Si ces mots ont un sens, c'est le poste qui doit vous convenir. Je souhaite qu'il en soit ainsi et que vous vous y réalisiez pleinement, avec autant de bonheur qu'il y en a eu dans votre action algérienne »

En écho, en décembre 1986, Michel Mathieu, Directeur du Théâtre de l'Acte à Toulouse, écrira : « Yvan était un homme de parole, inventeur de mots, d'images. Il savait comme peu de gens relier l'acte à la pensée, hausser les idées des uns jusqu'à l'expérience collective, faire comprendre combien la moindre entreprise, le geste de création le plus timide, participaient de l'universalité. Le contact de Yvan n'imposait rien, il vous mettait à l'aise et on avait soudainement avec lui l'impression de devenir en toute liberté merveilleusement intelligent. Sans doute est-ce cela la marque de la véritable intelligence chez autrui : révéler celle des autres ».

Sur son action en direction des Harkis, Yvan Durand a lui-même écrit : « Il faut évidemment remarquer l'impossibilité d'exposer en quelques lignes et la réflexion et les sentiments qui présidèrent aux conceptions que je défendis à l'occasion d'une telle action, mais je tiens à souligner que celle-ci, malgré ses difficultés, ses tristesses, m'apporta l'inappréciable joie d'un travail d'équipe tout autant avec les responsables du Ministère des Rapatriés qu'avec les animateurs de l'association des S.A.S. et du Comité national de Solidarité pour les Français Musulmans, sans oublier, certes, les Français Musulmans eux-mêmes qui furent mes compagnons de travail et, je crois bien, ma conscience en ce temps-là... »

En date du 28 juillet 2003, le Conseil municipal d'Ongles a décidé à l'unanimité de créer dans le **Château d'Ongles une exposition permanente dédiée à la mémoire des Harkis (*)**, dont ceux qui ont séjourné dans la Commune, et montrant quelle fut leur vie sur les deux rives de la Méditerranée. De plus, début 2004, est créée l'Association des Supplétifs, des Harkis et de leurs Amis, avec comme objet (article 2) de « conserver et transmettre le devoir de mémoire dû à tous les Supplétifs et Harkis ayant servi volontairement en Algérie sous le drapeau français avant le 31 juillet 1962 et, plus particulièrement, à la mémoire de ceux dépendant de la S.A.S. de Maala El Isseri, placée sous la responsabilité du Lieutenant Yvan Durand »

Son siège social (article 3) est fixé à Ongles, au château, propriété communale.

Vétérinaire Général Inspecteur (CR) Jean Maas

Président du Comité de Manosque de la S.E.M. L.H.

Officier de la Légion d'Honneur

(*) Voir communiqué à ce sujet p. 22

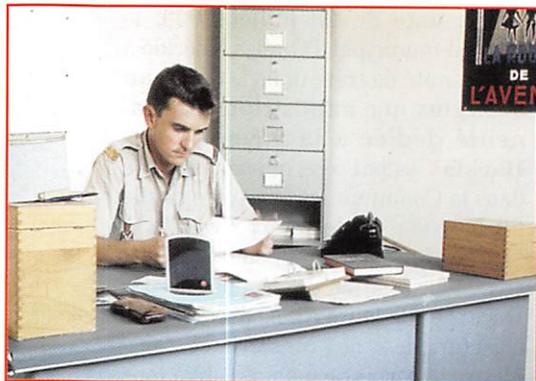
Localisation S.A.S. de Maala El Isseri



Extraits Carte Michelin N° 172

SOUVENIRS

PAR DANIEL ABOLIVIER



Lieutenant Daniel Abolivier
Chef SAS d'Irdjen à Tamazirt

Je pense que je ne suis pas le seul, parmi nos camarades SAS, à garder en tête de nombreux souvenirs de leur expérience. Ils surgissent à tous moments, on ne sait pourquoi.

C'est ainsi que me revient le souvenir suivant que je me hâte d'écrire car c'est le but du bulletin de les conserver.

Mon bureau de Chef de SAS (SAS d'Irdjen à Tamazirt - près de Fort-National - Grande Kabylie) ouvrait directement sur la Route Nationale N°15 Tizi-Ouzou - Michelet.

Je laissais ma porte ouverte afin que tout le monde puisse entrer sans le barrage d'un "chaouch" ou autre. On me disait : "Tu vas te faire tuer !" Cela ne s'est pas passé ! (*)

Un jour donc, un jeune garçon est entré précipitamment dans mon bureau et s'est assis contre le mur entre porte et fenêtre, là où on ne pouvait le voir de l'extérieur.

Il m'a dit : "Je ne veux pas me faire tuer comme les autres ! Je veux quitter Tamazirt !"

Je suppose que les "gens d'en face" avaient dû lui demander de les rejoindre ; il avait quinze ans environ. Je lui ai dit : "Reste ici et je te conduis à Alger en fin de semaine".

Le samedi suivant je suis en effet allé à Alger et j'ai présenté ce garçon au directeur musulman d'un Lycée technique. Je lui ai dit : "gardez ce garçon à l'internat et vous lui éviterez de se faire tuer !"

Le directeur accepta ; c'était un brave homme (et aussi un homme brave !). Je suppose qu'il avait des sympathies pour la cause indépendantiste, comme beaucoup de ses collègues mais pas au point de refuser d'aider un jeune en danger.

J'ai ensuite discrètement avisé la mère de ce garçon sans lui dire à quel lycée était son fils.

J'ai eu l'occasion de renouveler une opération identique pour un autre jeune.

(*) En parlant de porte ouverte sur la rue, une autre anecdote me vient à l'esprit. Un jour on m'a dit

qu'un vieux du village avait déclaré qu'il allait me tuer ! Passant près de la "djemaa" (l'endroit où se réunissait les vieux du village pour discuter) j'ai interpellé le vieux en question et lui ai demandé : "où est ton fusil pour me tuer ?" Le vieux était bien gêné et a balbutié : "J'étais saoul quand j'ai dit cela !"

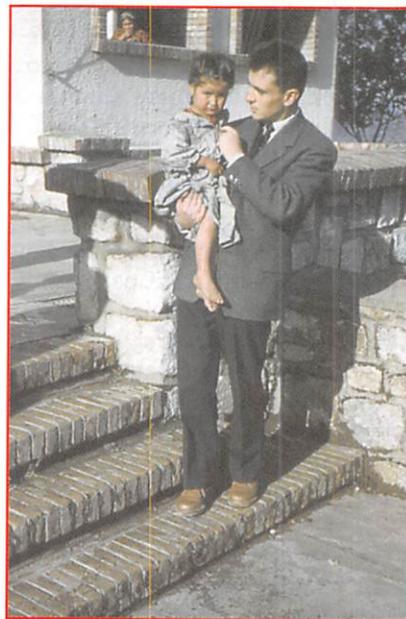
Je dois dire, cependant, que deux de mes prédécesseurs à la SAS ont terminé leur carrière grièvement blessés par des terroristes. Quand je suis arrivé à Tamazirt, j'ai trouvé dans le garage une grosse camionnette Renault "Colorale" criblée de balles. Devant mon étonnement on m'a dit : "C'est la voiture de l'Adjudant-Chef Etienne, il est à l'hôpital ! On ne m'avait pas dit cela quand on m'a affecté à la SAS !"

Récemment, j'ai reçu un appel téléphonique d'un officier qui m'a demandé si je connaissais un capitaine (j'ai oublié son nom) qui avait commandé la SAS de Tamazirt et avait été aussi grièvement blessé ! Le proverbe "jamais deux sans trois" s'est révélé faux et je m'en réjouis !

Encore un souvenir qui me vient : j'ai fait réparer la "Colorale" et quand j'allais à Tizi-Ouzou les gamins kabyles comptaient les impacts de balles et me regardaient interrogatifs, je leur souriais et secouais la tête, ce n'était pas moi !

Un autre souvenir m'est revenu au cours d'une conversa-

tion avec l'épouse d'un officier SAS : les élèves de mon village de "Grande Kabylie" m'ont demandé un jour si j'étais de "Grande" ou de "Petite Bretagne". J'ai répondu que l'étais de la Petite Bretagne et ils ont été bien déçus !



"M. le Maire" Délégué spécial

Ces "anecdotes" mises "bout à bout" constituent une histoire authentique de la "Guerre d'Algérie". Que nos camarades n'hésitent pas à nous transmettre les leurs pour publication, avec, si possible, des documents pour les illustrer.

LA S.A.S. À AÏN TÉMOUCHENT

PAR GUY LOMBARD



Nous avons déjà publié un court article de Guy Lombard. Ce deuxième article reprend certains éléments du premier mais il est plus long et surtout plus «acéré» que le premier.

Avril-mai-juin 1962

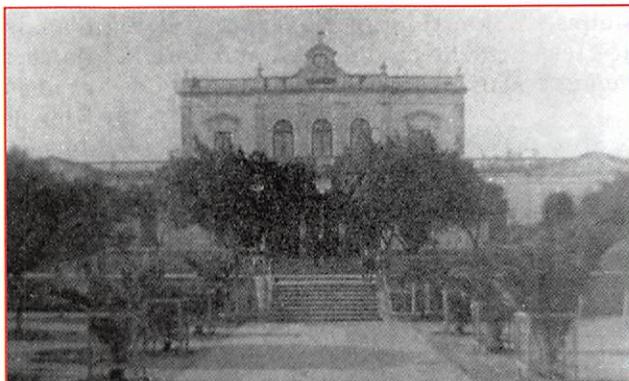
Au lecteur : ce qui suit, ou de peu s'en faut, ne se trouve pas à ma connaissance dans aucun rapport officiel, document administratif, journal de marche ou ouvrage publié, et ne repose que sur la mémoire d'un homme, avec des imperfections que cela peut impliquer, quarante années plus tard. Néanmoins, je tiens à préciser que toute ressemblance avec des personnages ou des événements ayant existé n'est pas fortuite mais délibérée.

Dans ces quelques mois de plomb fondu dans lequel se sont consumées cent trente années d'Histoire, ou plus si l'on remonte à Charles Quint, je me limiterai à quelques anecdotes (et pas toutes !) de ma vie quotidienne de Sous-Lieutenant du contingent : il est plus facile de conter une série d'escarmouches que d'éclairer et reconstruire la trame d'une guerre qui, en l'occurrence, était fichtrement compliquée ! J'abandonne volontiers cette tâche aux historiens ou chroniqueurs... quand ils se décideront...

Si ma mémoire est bonne, les SAS ont été supprimées immédiatement après le cessez le feu du 19 mars 1962, et remplacées (sur le papier) par les CAA (Centres d'Aide Administrative), sans doute conçus par quelqu'un croyant aux accords d'Évian et persuadé que l'Algérie indépendante continuerait à faire appel aux AA (!). Ce machin mort-né n'a en fait servi que comme structure de liquidation des Affaires Algériennes, l'espace de quelques semaines.

Mais la machine continuait à tourner, à vide certes, mais elle tournait !

Jugez en : à l'amphi de sortie de Cherchell, dans les derniers jours de mars, j'ai été comme mes camarades de promotion «affecté SAS» d'autorité par le comman-



La Mairie D'Aïn Témouchent

dement de l'École ; en d'autres temps, j'aurais été volontaire pour poursuivre sous l'uniforme mon expérience civile de l'été 58 à la SAS de St Charles et de l'année 59 à l'annexe d'El Oued ; par contre, après le cessez le feu, je n'arrivais pas plus que mes camarades à comprendre ces affectations surréalistes !

Après quinze jours de permission à Paris, nous nous sommes présentés début avril au GG, à Alger, où l'on nous a comme si de rien n'était ventilés sur les départements (il leur aurait été tellement plus simple de se débarrasser de nous en nous envoyant directement en unités régulières, ou de nous laisser moisir quelques mois dans un bureau). À deux, nous avons le lendemain pris le train innocemment pour Oran, munis d'un bon de réquisition pour nos tickets, valise à la main, mais sans nous préciser que la gare

d'Oran était interdite aux militaires isolés... La chose a failli mal tourner, parce que nous étions en civil, mais ceci fera l'objet d'un autre récit.

À la préfecture, nous sommes traités de façon tout aussi fictive qu'à Alger ; mon camarade n'a pas loin à aller et reste sur place, je suis affecté à l'arrondissement de Témouchent comme chef de la S.A.S. d'Aïn Alem où je ne mettrai bien entendu jamais les pieds, puisqu'elle était évacuée depuis deux ou trois semaines au moins... sur l'ordre du même responsable qui m'y envoyait !

Le rêve éveillé se poursuit au CAA d'Aïn Témouchent, centre de regroupement de tous les personnels et matériels des SAS de l'arrondissement ou de ce qui en restait : officiers de carrière ou appelés, sous-officiers, attachés civils, moniteurs de la jeunesse, moghaznis, EMSI (Équipes Médico-sociales Itinérantes), un chef de quartier de SAU, les uns et les autres souvent accompagnés de leur famille, au total une soixantaine de personnes, plus véhicules, matériels divers et armes, le tout dans un aimable désordre et dans le cadre original mais peu confortable d'un stade local, dont les vestiaires et logements de gardiens (voire les gradins en cas d'extrême nécessité!) servaient d'hébergement, et situé dans un quartier en prépondérance musulman.

Ce caravansérail était censé être «protégé», dans les premiers jours par trois policiers, puis par

une noria d'unités diverses venant du Sud du département, qui faisaient halte à Aïn Témouchent une semaine ou quelques jours, mais de façon discontinue, ce qui nous valait à l'occasion des visites nocturnes indésirables (heureusement, nous avions de bons chiens !). Les biffins de passage ne se gênaient pas avec nous ; combien de fois m'a-t-il fallu défendre ma minuscule chambre contre les appétits de tel ou tel de leurs officiers ; un de ces messieurs, encore plus délicat que les autres, a mis à profit une de mes

rectiligne, et lui même entourés de quartiers à majorité musulmane ; c'est dans ceux-ci que se trouve notamment la sous-préfecture, au nord, le stade au sud.

La situation calme le jour de mon arrivée, église pleine à la messe dominicale, habitants mêlés dans les rues et les cafés, rien à voir avec Oran... s'est gâtée le lendemain matin : grenade au marché et pas mal de blessés, massacre en pleine rue par la foule (aux cris de *Iallah, nekoutlou an Nasraoui* !) d'un attaché civil des AA, derrière la sous-préfecture, mitraillage de

la grille... le western continue !

Un peu plus tard, le foule musulmane veut s'en prendre à une famille d'Européens qui n'ont pas encore quitté le quartier ; à deux, avec un aspirant, nous intervenons, appuyés par des voisins musulmans dont la mère injurie copieusement les émeutiers, plus intimidés sans doute par les comparaisons désobligeantes dont les abreuves la dame que par la vue de nos uniformes et de mon discours d'apaisement en mauvais arabe, ils reculent... Ouf ! c'est gagné, et nos protégés en profitent pour filer, vite fait et sans bagages. Je sors un peu plus tard à pied et sans arme faire quelques pas hors des grilles du quartier, histoire de sentir l'atmosphère de la foule musulmane et, qui sait, prévenir d'autres drames : celle-ci est silencieuse et tellement tendue que je fais immédiatement demi tour pour apprendre par un policier de garde que j'ai été en permanence suivi, comme mon ombre, par un ange (gardien ou exterminateur ?) armé d'une hache... mais, me rassure mon interlocuteur « *je l'ai tenu en permanence en joue avec mon 7.65* »... Humm ! à quinze mètres ?

Jusque là relativement préservée par les « événements », Témouchent vient d'entrer dans l'engrenage de cette guerre civile à deux, trois, quatre dimensions, ou plus : violence aveugle, repli des communautés sur elles-mêmes, massacres, incendies, lynchages, bouclages, quadrillages et ratissages, exodes tous azimuts... mauvaise remake de « La peste » qui ne connaîtra d'entracte qu'à la veille du scrutin d'indépendance.

Triste et médiocre pièce dont les acteurs se laissent, comme le Catoblépas de la mythologie, dévorer par leurs rôles ; mes camarades et moi, figurants au chômage emportés par les flots, ▶



Le Boulevard National et au fond l'Eglise St-Laurent avant 1962

absences pour faire jeter dans la cour mes affaires personnelles et s'installer à ma place ; j'ai même dû m'opposer physiquement à une corvée qui prétendait s'emparer de mon stock d'essence...

Ici une parenthèse s'impose pour préciser la topographie de Témouchent, bourgade de quelques milliers d'âmes, sans grand caractère encerclée par les vignes : un centre européen aux maisons basses, où l'on trouve poste, marché, église, de part de d'autre d'une grande rue

celle-ci, scène de western de série « B » devant la stade, entre un commando OAS et un half-track de l'Armée (bilan : deux membres du commando tués, mais aussi une voisine, épouse d'un GMS, qui traversait la rue au mauvais moment, son bébé dans les bras, touchée par la 12,7 du blindé).

J'arrive là dedans à la fin de la bagarre ; dans un réflexe un peu dérisoire, je saute à bas du camion, PA au poing pour couvrir mon chauffeur qui tremble de peur et n'arrive pas à ouvrir



► nous contentons d'essayer de garder la bouche hors de l'eau !

De notre petit «village olympique» les premiers à partir furent les attachés civils (dont notre cuisinier, hélas !) puis, hiérarchie oblige, pour rejoindre leurs affectations métropolitaines, les commandants et les capitaines, me laissant «le plus ancien» (à quelques semaines près) dans le grade le plus élevé, au sein d'une équipe de démolition fort heureusement de qualité et soudée par l'amitié.

Très vite, il nous a fallu rendre nos armes, jumelles et appareils photo (mes camarades et moi avons passé ensuite plusieurs semaines dans la tourmente, aux premières lignes sans un couteau de poche pour nous défendre), reverser à l'Intendance le contenu du magasin de vêtements, et détruire à la masse nos casques Adrian dont personne ne voulait.

Quant à nos derniers moghaznis musulmans nous n'avions pas besoin de les démobiliser, ils s'en étaient chargés eux-mêmes dès le début des troubles, abandonnant (on les comprend!) paquetages, uniformes, décorations, dans le coin de la cour. Je n'ai jamais su ce qu'ils étaient devenus.

Après la mi-mai, ne répondent plus à l'appel que deux sous-lieutenants, deux sergents chefs, un sergent, un moniteur, deux moghaznis européens (un français de Témouchent et un ex légionnaire allemand), trois EMSI, le chef de quartier, son épouse et leurs enfants.

Bon !... plus de SAS, plus de moghaznis, plus d'attachés, plus de commandement, plus de missions, plus d'armes... À quoi pouvait donc servir notre poignée de képis bleus ou de calot rouge, enfants oubliés de la fin sanglante d'une guerre perdue ? Que devons nous faire ? rali-



Le Monument aux Morts

Oran, rester sur place ? En attendant quoi ?

Des instructions ? De qui ? Notre chaîne de commandement ? disparue à Témouchent, mais Oran, me direz-vous ? Quand on pouvait les joindre : «Attendez, faites au mieux»... Nous étions livrés à nous-mêmes, ignorés de tous ou presque, en ces temps de chacun pour soi : «Z'êtes militaires, non ? Allez donc voir l'Armée» ou bien «quelle unité, hein ? allez raconter cela au Sous-Préfet» .

L'intérêt du personnage envers nous se limitait à utiliser nos compétences comme déménageurs ou garde du corps (sans armes!) lorsqu'il devait traverser le quartier européen pour aller dîner dans la ville musulmane, ou vice versa, tous ses collaborateurs ayant disparu les uns après les autres ; jamais un merci, ni, encore moins, un «venez donc prendre un verre chez moi ce soir».

Parmi les quelques rares représentants de l'autorité à nous manifester autre chose que de l'indifférence (et pas toujours polie), je me souviens de deux adjoints du Sous-Préfet, un administrateur des Services Civils... tant qu'il a été présent, et un vieux médecin commandant.

Pour combattre l'oisiveté, nous nous sommes donc occupés pendant ces tristes semaines à faire le taxi-déménageur à la demande, sur nos camions Renault . C'était toujours, avec des modalités bien différentes, le même objectif : mettre à l'abri sous la protection - entre nous bien illusoire, et nous en étions bien conscients - de nos uniformes... mais qui ?

Oh ! des tas de gens bien différents... Ici je dois expliquer, que, par privilège de mon permis poids lourds, j'ai été, seul ou accompagné, le chauffeur attitré et désarmé de la plupart des expéditions de ce type.

Au début, l'administrateur des services civils nous avait demandé de faire quatre fois par jour la navette entre le centre de la ville européenne et la Sous Préfecture, transportant les employés européens de la susdite, qui craignaient à juste titre de faire à pieds les trois ou quatre cents mètres de quartier musulman séparant leur domicile de leur travail. De ce côté, peu de choses à signaler, tout s'est passé correctement dans une atmosphère pas trop délétère, jusqu'au matin où j'ai attendu en vain au point de rendez vous : mes derniers pas-

► sagers étaient partis, sans doute goûter aux joies du camping de masse à l'aéroport de la Sénia ou sur le port d'Oran...

Par ordre de risque croissant, il y avait les évacuations depuis la démarcation intercommunautaire : des malheureux dont le domicile était pris entre deux feux nous contactaient ; après rendez-vous, un guide pris au passage quelque part en ville nous conduisait ; dès l'arrivée sur l'objectif, demi-tour immédiat dans le sens du départ, embarquement d'enfants et «adultes apeurés», quelques hardes... et départ en trombe pour les conduire à l'abri chez des parents ou amis, qui parfois nous recevaient fraîchement.

Nous ne prenions jamais le temps de demander à nos passagers s'ils étaient chrétiens, juifs ou musulmans, et ce genre d'oubli nous valait quelques ennemis, et des menaces bien précises, transmises par la rumeur publique !

Parfois les choses tournaient mal : le jour où j'ai conduit à la poste un groupe d'un douzaine d'anciens combattants musulmans qui voulaient toucher leur pension, j'ai, mes passagers étant à l'intérieur du bureau, du affronter une petite foule hostile qui refusait d'écouter mes explications ; un de mes contradicteurs s'est même cru autorisé à matérialiser son désaccord en me tirant dessus, mais m'a loupé. Ce coup de chance pour tout le monde, je ne m'en suis pas formalisé, et de toute façon, je n'avais que ma grande gueule pour riposter, mais je m'en suis servi ! Le maladroit s'est fondu dans la foule, et celle-ci, un peu honteuse quand même, s'est dispersée.

Mais le clou, c'étaient les déménagements sur Oran des personnels AA et leurs familles. D'abord, il fallait trouver des planches, denrée rares et recherchées, et les payer (malgré l'absence d'une ligne «planches» sur

notre budget) puis confectionner les caisses, et, la veille du transport, charger le tout et préparer le convoi (enfin... convoi au début, puis un seul camion).

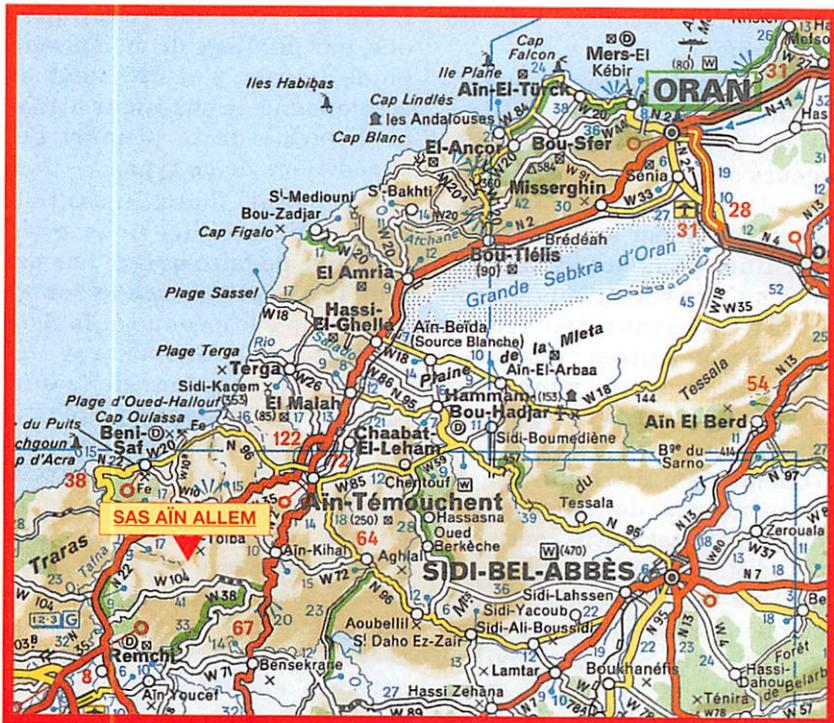
Départ au petit jour, route sans histoire, sauf le jour où le carburateur saboté par du sable dans le réservoir nous a obligés à nous arrêter tous les quatre ou cinq km en rase campagne, jusqu'à échouer dans un petit poste tenu par un copain de Cherchell, qui a pu nous dépanner !

Les choses se compliquaient peu avant l'arrivée à Oran : il y avait à Eckmühl, sur les hauts de la ville, si je me souviens bien, un morceau d'avenue qui séparait deux quartiers, l'un musulman et l'autre européen, et qu'il valait mieux éviter d'emprunter à certaines heures, à cause des tirs croisés ; mais la fête allait crescendo au fur et à mesure que l'on se rapprochait du centre ! La ville crépitait, fumait, ondulait sous les mouvements de foules fuyant l'escarmouche, bruissait des rumeurs les plus folles, suintait de haine même pas contenue, et moi, là dedans, je passais en baissant la tête, rasant les murs, allant de porche en porche quand les choses se gâtaient un peu, voire regardant le sol de près quand elles se gâtaient vraiment... faut ce qu'il faut.

Dans cet asile de fous, tout le monde tirait sur tout le monde et sur n'importe qui, question d'humeur sans doute. Jugez-en.

Déménagement d'un sergent-chef, camion, caisses de bois, Mers el Kébir, chargement : sans histoire ; le sergent m'invite à déjeuner en ville ; tous deux képi bleu en tête, nous dirigeons paisiblement vers un restaurant de la place du théâtre qui nous avait été recommandé, non sans avoir d'abord déposé nos Mac 50 (la consigne) au poste de garde des gendarmes mobiles d'un

Localisation S.A.S.d'Ain Allem



Extraits Carte Michelin N° 172



◆ FESTIVAL DE CANNES

Protestations à Cannes le 21 mai dernier contre le film "Hors la Loi"

Le 21 mai dernier une foule de 1500 (photo ci-contre) manifestants a protesté contre la présentation du film de Rachid Boucharef, "Hors la Loi" regroupant des "Pieds-Noirs", des Anciens Combattants, dont de nombreux Harkis. Cette réaction a eu un effet salutaire puisque ce film n'a pas obtenu de récompense et que l'on n'en parle plus.

Il faut signaler que l'État français a subventionné ce film pour près des 2/3, en collaboration avec l'État algérien !

Quand est-ce que l'État subventionnera un film sur l'action des Affaires Algériennes et Sahariennes ?!

◆ TÉLÉVISION - FR3

Un autre film est passé récemment sur la Chaîne 3. Notre camarade Breton a écrit le commentaire qui suit. Je signale que les réalisateurs m'ont longuement "interviewé" et filmé mais n'ont pas passé un mot de ce que j'ai dit ! Ils m'ont dit que c'était la Chaîne télé qui a fait le choix....

"La blessure, la tragédie des Harkis" - Film documentaire réalisé par Isabelle Clarke et Daniel Costelle, vu sur FR3 le 20 septembre 2010. La version DVD est en vente.

Ce documentaire est un grand pas vers la vérité sur la guerre d'Algérie.

Certes, certaines séquences appellent des réserves. Par exemple l'exposé de la situation politique antérieure à la guerre est un peu manichéen, l'image d'une misère extrême est trop vite associée à la totalité de la population du bled (vivier des harkis), le responsable de la tuerie de Melouza fait figure de témoin aussi respectable que les autres, au risque d'abuser les naïfs, l'historien qui accuse la Force Auxiliaire de Police de torture est surprenant... (*)

Par ailleurs, l'ignorance de nos concitoyens justifiait une présentation plus didactique des différentes catégories de musulmans engagés sous l'égide (ou dans l'orbite) de la France. En particulier, les quelques allusions qui figurent dans la film au sujet des SAS et des moghaznis ne permettent pas de bien comprendre leur rôle (malheureusement, mon intervention dans le DVD non plus).

Peut-être le ton du commentateur est-il trop uniformément plaintif ?

Cela dit, l'apport positif de ce documentaire est remarquable. L'ensemble de la Guerre d'Algérie est exposé de façon beaucoup plus véridique que cela a été fait par les grands média depuis des années. La documentation est éclectique et l'éclairage courageux. Nombre de faits déterminants sont diffusés pour la première fois dans le "grand public".

Les harkis sont enfin présentés comme respectables et leurs motivations sont bien indiquées. Ce film fait comprendre, sans le dire, qu'il s'agissait d'une guerre civile ; il ose préciser, en particulier, que les musul-

mans engagés sous le drapeau français étaient beaucoup plus nombreux que ceux qui appartenaient au F.L.N.

Chargé de conclure, Benjamin Stora rappelle d'abord le discours traditionnel du FLN, en citant la source : les harkis étaient une poignée de collaborateurs face à une armée gigantesque de résistants. Puis il est très net : "*cette mythologie d'un peuple entièrement soudé s'est presque effondrée*".

Oui, ce film est un grand pas en avant.

Jean Marie Breton
Adjoint puis Chef de la S.A.S.
d'Oggaz (Oran - Perregault)

(*) NOTE : Le Chef et les Officiers de la Force Auxiliaire de Police de Paris étaient des Officiers des A.A. qui souvent avaient amené avec eux leurs moghaznis. Nous avons consacré un article à cette Unité (bulletin N°15 - mars 2001) et à un livre de Rémy Vallat (bulletin N°29 - avril 2008).

Le succès de cette Unité contre la rébellion en région parisienne explique la hargne du FLN contre eux. Un ancien haut responsable FLN a d'ailleurs avoué que la consigne à leurs hommes en cas d'arrestation était de dire qu'ils avaient été torturés. On allait même jusqu'à leurs conseiller de se blesser en se frappant la tête contre un mur ou un meuble pour simuler de mauvais traitements...



Extrait du Journal "La Croix" du 23 septembre 2010
Voir article ci-contre sur le film "La Blessure"

OPINION >>> **Mohand Hamoumou**, professeur à Grenoble École de management et à MIP-Edhec (1)

Harkis, une blessure à la vérité

Le documentaire *La blessure - la tragédie des harkis*, diffusé lundi dernier sur France 3 est hélas d'abord une blessure à la vérité sur cette histoire refou- lée. Si son but était de panser les plaies d'une tragédie, il n'y est pas parvenu. Pire, par sa présentation partielle et partielle des faits, il entretient des confusions.

Le projet était ambitieux : présenter l'histoire des harkis et leur devenir après la guerre. Mais qui trop embrasse, mal étreint. Le résultat est décevant : des archives sans originalité sur la forme, tendancieux sur le fond.

La liste des erreurs, des déformations et des dénis serait trop longue pour être livrée ici. Et le semblant de débat, censé suivre le documentaire - en fait enregistré

avant et non en direct - était trop court pour apporter les nombreuses corrections nécessaires. Par ailleurs, le seul « ancien harki » sur le plateau était tout sauf représentatif de la majorité des harkis.

D'abord, ce film n'insiste pas assez sur le contexte dans lequel éclate la guerre d'Algérie. Dans le droit-fil de la réécriture de l'histoire par le FLN, il minimise les cent trente ans, certes pas toujours pacifiques, de présence française en Algérie. Exit donc les dizaines de milliers d'« indigènes » ou Français de souche nord-africaine morts sous l'uni- forme français durant les deux guerres mondiales et sur bien d'autres champs de bataille. Or la majorité des descendants de ces lignées militaires est restée fidèle au seul drapeau qu'ils ont servi :

le drapeau tricolore. De même, rien ou presque sur les Français de souche nord- africaine (que les auteurs s'obstinent à appeler « Algériens ») naturalisés, acculturés par l'école qui voulaient l'égalité des droits, avec la France et non contre elle.

Ils n'étaient pas pour le maintien du système colonial ni, comme le sous-entend le film, des partisans de l'OAS.

Quant à la seconde catégorie d'Arabo-Berbères englobée aujourd'hui dans le terme générale de « harkis », c'était pour la plupart des paysans, souvent non

scolarisés en français, devenus supplétifs pour fuir la violence du FLN. Ils n'étaient pas contre l'indépendance (beaucoup sont même d'abord allés vers le FLN) mais contre le terrorisme impitoyable du FLN pour soumettre de gré ou de force la population. Ils n'étaient pas pour le maintien du système colonial ni, bien sûr, comme le sous-entend le film, des partisans de l'OAS.

Ensuite, la responsabilité du général de Gaulle est quasiment évacuée. Rien, ou si peu, sur ses discours pro-Algérie française, ses injonctions à l'armée de gagner la guerre puis sur son revirement et l'abandon dans les pires conditions de l'Algérie au seul FLN pourtant vaincu sur le terrain. Le silence sur l'affaire Si Salah et la possibilité de paix des braves

en 1960 refusée par de Gaulle est symptomatique.

Heureusement, Benjamin Stora montre le chemin parcouru par les intellectuels de gauche. On se réjouit de l'entendre inviter les Algériens à accepter la vraie histoire des harkis même si elle met à mal les mythes entretenus par le FLN.

Un demi-siècle après la fin de la guerre, il serait temps de sortir de la compassion ou des falsifications de l'histoire. Car, comme disait Nietzsche, « les vérités que l'on tait deviennent vénéneuses ».

(1) Docteur en sociologie, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les harkis, notamment *Et ils sont devenus harkis*, Fayard, 1993 (préface de Dominique Schnapper).

Oublié dans le bulletin N°33 (avril 2010)

Extrait des rapports d'étudiants métropolitains dans des SAS - été 57

“Est-ce qu'ils vivent dans la terreur de la France et la haine des Français, ces enfants qui nous saluent joyeusement sur les bords des routes, ceux qui sont en colonie de vacances en Métropole et qui vous écrivent maladroitement leur merci ?

“Est-ce qu'ils honnissent notre pays ces nombreux Anciens Combattants qui arborent leurs décorations françaises ?

“Est-ce par simple calcul que des notables comme des fellahs vous assurent : “laissez partir les Français et donnez le pouvoir aux Arabes ; dans trois ans, l'Algérie n'existe plus”.

Bernard Bourry - SAS de Béni-Béehir

TÉMOIGNAGES

Plusieurs camarades m'ont raconté leur expérience lors de leur passage d'Algérie en France en bateau.

A Marseille, ils ont dû emprunter les égouts pour passer du quai à la gare ! le Maire de Marseille, Gaston Defferre, a été jusqu'à donner congé au personnel municipal pour aller huer les Harkis et Pied-Noirs à leurs arrivée !

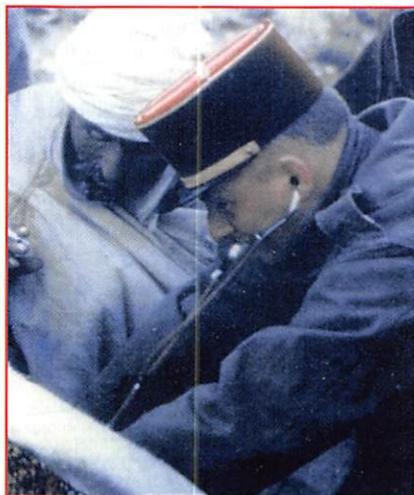
HOMMAGE À CEUX QUE J'AI CONNUS

PAR LE PROFESSEUR ALAIN CARPENTIER

Extraits du discours prononcé en l'honneur des Combattants du Corps de Santé morts pour la France le 11 Novembre 2010 par le Professeur Alain Carpentier en l'honneur des Combattants du Corps de Santé Morts pour la France.

.... 1960, service militaire en Algérie. À peine reçu à l'Internat des Hôpitaux, je débarque à Alger avec un contingent de troupes aussitôt dirigé sur Constantine. Dans la cour de l'hôpital Laveran où j'attendais d'être reçu par le médecin colonel Thomas, je remarque, sortant de l'hôpital, un jeune lieutenant coiffé d'un képi bleu ciel; renseignements pris, il s'agit d'un officier SAS, ces Sections Administratives Spécialisées qui ont tant fait pour

les populations civiles. Vingt minutes plus tard, le même officier revient sur une civière, mort d'une balle dans la nuque. *"C'est chaque jour la même chose, me dit la sentinelle, le même tireur d'élite tue un officier de la même façon et disparaît dans la foule"* Représailles impossibles parce que nous sommes la France, mais les conséquences politiques étaient prévisibles. Je suis affecté à Biskra comme chef de l'antenne chirurgicale des Aurès Sud. L'antenne comportait, outre moi-même, un chirurgien adjoint, un ré-



Jacques Villaret
Médecin Lieutenant
SAS de Guentis
enlevé le 26 janvier 1960
et assassiné.
(Voir l'article du Bulletin n° 31)

animateur, un anesthésiste, une infirmière et deux ou trois hommes de troupe; elle était abritée dans l'hôpital civil "Lavigerie" de Biskra encadré par des religieuses. Activité militaire, activité civile, nous ne faisons pas de différence. Du côté civil, je fus vite mis à contribution pour remplacer l'unique chirurgien, le Docteur Léopold quand il était débordé ou absent. Les malades, porteurs de pathologies historiques, affluaient des montagnes et du désert environnants après plusieurs jours de marche parfois.

Du côté militaire, outre les morts, le plus éprouvant était ces jeunes soldats dont le GMC avait sauté sur une mine et qu'il fallait amputer. La route de l'aéroport étant exposée, nous préférons opérer les blessés les plus graves sur place plutôt que de

les évacuer sur Constantine. J'en fus réprimandé dans le cahier navette d'activité bimensuelle pour avoir pratiqué une trépanation dans une antenne, contrairement au règlement.

"*Merci*", me dit simplement le colonel du secteur quand il dut partir en juillet 1962. L'antenne, il est vrai, avait souvent rendu service à ses troupes et nous avons collaboré la main dans la main. Quant à moi, je restai seul trois mois de plus car, le chirurgien civil ayant été tué peu de temps auparavant, je ne pouvais pas abandonner l'hôpital. J'ai vu les troupes françaises partir, les FLN les remplacer et ma meilleure protection reposer sur les malades que j'opérais.

A travers ces réminiscences, peut-être un peu trop personnelles - mais ne vaut que ce qui est vécu - j'ai voulu montrer l'importance des services de santé qui apportent à la guerre sa part d'humanité. En terminant, je souhaite dédier cette allocution aux "femmes de guerre". Après les épouses et les mères, je rends hommage aux infirmières et aux EMSI dont le dévouement allait parfois jusqu'à l'ultime sacrifice. En un hommage posthume, j'évoque ici ma propre infirmière militaire Marie-Claire Grippai, emportée par une staphylococcie maligne de la face, contractée lors des soins à un blessé. C'est ma dernière évocation. Ce fut notre grande épreuve.

"*Il y a trop de morts*", disait le gardien du cimetière à Albert Camus venu le visiter. Il y a trop de morts à la guerre. Mais ce qui importe n'est pas tant leur nombre que le sens que l'on donne à leur sacrifice. Au lendemain de la Guerre de 14-18, Henri de Montherlant, bouleversé par le nombre de ses amis morts au champ d'honneur et s'adressant à l'un d'eux qui les représentait tous, écrivit : "*Je reste pour voir ce qui valait que tu périsses*"...

Nous aussi, nous restons pour voir. Mais aussi pour agir, afin que la France reste digne de ceux que nous honorons aujourd'hui.

Ce beau texte m'a été transmis par le Dr Louis Golhen, secrétaire général de l'association "Médecins du front". Nous comptons à l'association 50 médecins qui ont travaillé avec les S.A.S. dont ils étaient un élément essentiel.



SECOURS DE FRANCE

BULLETIN D'AUTOMNE 2010

MESSAGE D'HÉLIE DE SAINT MARC AU SECOURS DE FRANCE

Garder la force de l'Espérance...

Le 10 juin 2010, SECOURS DE FRANCE a remis à Hélié de Saint Marc le prix Clara Lanzi. On lira ci-dessous, en place éditoriale de ce nouveau bulletin, le très beau message qu'il nous a adressé à cette occasion.

Merci du fond du cœur à SECOURS DE FRANCE de m'avoir attribué ce prix, c'est un honneur pour moi. J'en ressens une grande fierté.

SECOURS DE FRANCE personifie le courage, le courage de la tête, celui du cœur, ce courage de l'impossible... Il habitait tous ceux que Clara Lanzi avait rassemblés autour d'elle, pour lutter contre l'iniquité et l'arbitraire qui régnaient en maîtres, à une certaine époque !

Ce combat n'est jamais terminé. Pour défendre les valeurs qui nous habitent, il faut se battre ! C'est l'honneur du SECOURS DE FRANCE d'y participer encore et toujours ; je souhaite, pour ma part, qu'il s'y applique encore davantage. La vie est à monter et non pas à descendre ! Nous avons à entretenir cette lumière qui transperce la brume, devant laquelle s'évanouit la terreur de la mort ...

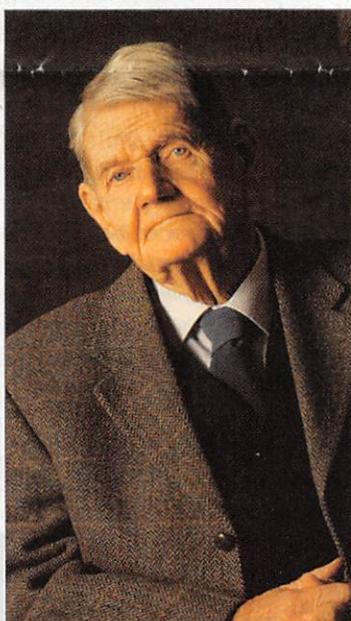
Ce prix, je veux l'offrir à tous ceux qui, dans le passé, ont partagé nos combats, résistants de la première heure, déportés squelettiques, combattants désespérés d'Indochine, ou héros trahis d'Algérie ...

En particulier, je veux l'offrir aux plus modestes d'entre eux, à tous ceux qui sont tombés au combat, pour quelque chose qui les dépassait, aux plus humbles, dont on a du mal aujourd'hui à retrouver le nom et dont les traits s'embrouillent dans nos mémoires fatiguées.

C'est à eux tous que je pense ce soir, à leur courage oublié, à leur mémoire bafouée et parfois diffamée, à ceux qui ont accepté la mort en faisant trois pas en avant, plutôt que de vivre un siècle, en faisant un seul pas en arrière.

Je leur offre cet honneur qui m'est fait, pour ne pas être de ceux qui se taisent, pour laisser au moins un souvenir de

l'Injustice et de la Violence qui leur ont été faites, peut-être pour dire simplement ce que l'on apprend au milieu des tragédies ; qu'il y a dans l'Homme, plus de choses à admirer que de choses à mépriser.



C'est pourquoi, mes Amis, il nous faut garder, au plus profond de nous-mêmes, l'Espérance ! Elle paraît tel un mirage inaccessible, quand le soir tombe, quand les ombres s'allongent. Le monde s'est-il fait vieux ? Serions-nous un monde mort ?

L'espoir des hommes, c'est leur raison de vivre, ou de mourir !

Bernanos disait : *"Qui n'a pas vu la route de l'Aube entre ses deux rangées d'arbres, toute fraîche, toute vivante, ne sait pas ce que c'est que l'Espérance. Elle est un risque à courir. C'est même le risque des risques ! Elle n'est pas une complaisance envers soi-même. Elle est la plus grande et la plus difficile victoire qu'un homme puisse remporter sur soi-même."*

Tout homme sait qu'il ne vaut pas très cher, dans certaines circonstances extrêmes, mais au-delà, il lui reste l'Espérance, celle de Péguy : *"L'Espérance, dit Dieu, voilà ce qui m'étonne !"*

Cette force intérieure ne doit jamais nous quitter, même au comble de l'épreuve. Une flamme fragile, minuscule, chancelante, mais si bouleversante dans la nuit humaine !

Gardons l'Espérance ; s'il n'y a pas de chemin, il faut marcher ; c'est en marchant que se fait le chemin !

Amis de SECOURS DE FRANCE, merci d'être là. Merci de votre volonté de garder cette force,

Adieu. Qu'Il vous garde !

Hélié de Saint Marc

J'étais simple lieutenant lorsque je fus appelé aux fonctions de chef d'un bureau arabe sur une des frontières de notre Algérie, dans un cercle habité par des tribus montagnardes, remuantes et constamment en lutte avec les populations du pays voisin.

Je me donnai immédiatement pour but d'arriver à être le maître de mes administrés, non seulement par la force, mais aussi par la justice, la bonté, l'énergie, le désintéressement ; je résolus d'employer tout mon temps, toutes mes facultés, à devenir dans le pays le centre universel où toutes les passions, toutes les forces vinssent converger, pour recevoir de moi seul une direction.

Il fallait pour cela, me mettre au courant du langage grossier de ces montagnards, parler leur patois, puis leur donner publiquement, dans une occasion favorable, la preuve d'un courage incontestable, et enfin, dans les séances publiques que je me proposais de tenir, leur faire voir que je connaissais tous les détails de leurs mœurs, toutes les histoires où l'amour propre de ces tribus était en jeu, tous les antécédents des principaux groupes de la population. Au bout de quelques mois, j'avais à peu près réussi, et cinq ans après, lorsque je fus appelé à d'autres fonctions, j'étais assez maître de l'esprit de mes Arabes pour les amener à entreprendre des travaux industriels importants.

C'est en me rappelant ce séjour de cinq ans, que je transcris ici quelques épisodes qui feront mieux sentir que de simples théories ce qu'on peut obtenir des indigènes lorsqu'on veut se vouer tout entier à leur administration, en ne prenant jamais pour guide que des principes de loyauté et de désintéressement. Et d'abord, il faut expliquer ce que c'est qu'un bureau arabe.

L'institution du bureau arabe n'est comparable à rien dans le passé, d'après ce que je connais, au

moins des diverses espèces d'administration ou de pouvoir qui ont eu action sur les peuples. On compare quelquefois le bureau arabe à l'autorité des pachas d'Orient ; le bureau arabe a sur les musulmans un pouvoir plus étendu, puisque, en outre de tout ce que peut faire un pacha, il contrôle en Algérie tout ce qui touche à la religion musulmane, et cela avec bien plus d'indépendance que ne pourrait le faire un successeur des satrapes. Le bureau arabe a aussi dans ses attributions le soin de répondre à tous les besoins, à toutes les demandes, à toutes les tentatives d'initiatives de la race conquérante sur le territoire conquis, et ceci seul est une besogne bien grande et souvent bien ingrate.

Le bureau arabe est le trait d'union entre la race européenne qui s'est implantée en Algérie depuis 1830, et l'indigène qui occupait antérieurement ce pays et l'occupe encore.

Dès les premiers pas que nous avons faits en Algérie, les généraux et chefs militaires isolés se sont sentis mal à l'aise dans une contrée dont ils ne connaissaient rien ; c'est là une situation dont on ne tient pas assez compte. Dans quelque coin de l'Europe qu'on soit appelé à combattre, il y a espoir pour notre état-major de trouver à l'avance des cartes, des livres, des renseignements expliquant le pays, tout au moins des voyageurs dont les récits peuvent éclairer. Lors de notre débarquement à Sidi Ferruch, nous n'avions pas ces ressources ; on fut fort embarrassé pour tout. Mais aussitôt commencèrent à se montrer quelques jeunes officiers qui s'étaient occupés d'apprendre un peu la langue arabe et de se mettre en rapport avec les indigènes ; ce furent de simples essais de bureau arabe, car, dans le principe, nos officiers ne pouvaient s'adresser qu'à de misérables juifs à l'affût de tous les gains, de cafés et autres établissements maures, tous citadins,

n'ayant presque jamais été au dehors et ne pouvant nous être utiles dans nos projets sur le pays. Cependant ces premiers efforts furent appréciés ; de beaux avancements en furent la récompense ; aussi les premiers officiers chargés des affaires arabes eurent-ils des imitateurs.

Pendant longtemps les officiers chargés des affaires arabes eurent simplement à faire ce qui n'est maintenant qu'une faible partie de leur tâche ; il est vrai que c'est la plus brillante, et qu'à mesure que celle-ci va de plus en plus en s'effaçant, ainsi que les chances de guerre, le recrutement des bureaux arabes devient plus difficile : un service qui prend chaque jour un caractère plus administratif et civil, ne peut plus solliciter autant les jeunes ambitions de nos officiers.

Cette partie donc des affaires arabes qui faisait toute l'occupation de nos devanciers, consistait à renseigner les généraux sur le nombre, la qualité, la position de l'ennemi, sur les directions générales, les sentiers à suivre, sur l'état présumable des pays où l'on devait opérer, et enfin, si des partis hostiles, des chefs musulmans demandaient à faire des conventions provisoires, à préparer, discuter et conclure ces arrangements. Plus tard, lorsque nous eûmes des contingents indigènes à notre service, les officiers chargés des affaires arabes eurent, indépendamment des fonctions susdites, le commandement de ces contingents ; ils jouirent de l'insigne faveur, bien que dans un grade relativement inférieur, de pouvoir, à la tête des goums arabes, tenter des coups de main trop risqués, des pointes trop aventureuses pour être confiés à des troupes françaises, que l'on aurait pu compromettre.

Un peu plus tard encore, ces officiers furent chargés de surveiller l'administration des chefs indigènes, lorsqu'il y en eu de réellement soumis à notre domination,



▶ et de préparer des commencements d'administration : impôts et corvées, domaine de l'État, statistique, documents divers, religion, justice, travaux de toutes sortes.

Enfin, de nos jours, le bureau arabe, dont l'importance dans les affaires algériennes absorbe celle des commandements militaires eux-mêmes, le bureau arabe n'a pas d'existence officielle comme administration ayant des attributions et une responsabilité ; il est en principe, tout simplement, l'instrument des commandants de cercle, de subdivision et de division. Le territoire militaire de l'Algérie est partagé en trois divisions ou provinces, quatorze ou quinze subdivisions et quarante à quarante-cinq cercles ou annexes.

L'unité administrative indigène est le cercle. Sur ce territoire militaire, ce sont les commandants supérieurs qui ont officiellement tous les pouvoirs, ce sont eux qui signent toutes les décisions, tous les rapports, soit avec les autorités supérieures, soit avec les administrations diverses. Seulement il est attribué à chacun de ces commandants un bureau arabe pour tout élaborer ; celui-ci est alors le délégué du commandant et le représente dans tout ce qui suit.

Le bureau arabe surveille la population indigène ; il se tient au courant de tout ce qui se passe chez elle ; contrôle l'administration des chefs arabes : écoute journalièrement les plaintes qui peuvent être portées par les administrés. Si l'affaire est purement judiciaire, c'est-à-dire héritage, mariage, convention écrite, elle est transmise au kadhi, qui juge d'après la loi musulmane, sous le contrôle du bureau arabe. Si l'affaire est un délit grave, un crime prévu par nos lois, et qu'elle paraisse suffisamment élucidée, elle est soumise au conseil de guerre, et cela sur les documents établis par le bureau arabe. Pour tous les autres cas, et ils sont nombreux, le bureau arabe juge avec plein pou-

voir, sans règle établie à l'avance, cherchant seulement, autant que possible, à mettre d'accord les coutumes du pays et l'esprit relativement meilleur de nos lois. Les peines prononcées sont : la prison, l'amende, les dommages-intérêts, les restitutions ou frais, qui peuvent beaucoup varier ; car il ne faudrait pas, sous ce rapport, comparer les habitudes des Arabes aux nôtres. Une fois que l'indigène a à

Enfin un reproche grave que l'on adresse encore aux bureaux arabes, c'est le manque de tact et d'intelligence avec lequel ils se montrent hostiles au développement de la colonisation. Cette répugnance peut avoir été motivée, dans quelques cas particuliers, par les essais malheureux de colons adonnés à tous les vices, mais n'a aucune raison de se manifester d'une façon systématique.



Quel contraste de civilisation entre les deux groupes d'interlocuteurs !

sa disposition, pour régler ses petits démêlés, un chef en qui il a confiance, il lui soumet presque toute son existence.

Le bureau arabe propose la nomination et la destitution des divers chefs ou employés indigènes. Il surveille la conduite et l'administration des khadis (juges musulmans) et de leurs assesseurs ; il exerce une surveillance active sur les marchés arabes ; il assure la sécurité des routes, la tranquillité du pays arabe en général.

Enfin il doit pousser la race indigène dans la voie du progrès et de la civilisation. Voilà son rôle vis-à-vis des indigènes.

Remarquons toutefois que le bureau arabe n'a, en aucun cas, de veto à imposer ; en fait de colonisation, par exemple, il donne simplement des avis, des renseignements à l'autorité supérieure, et c'est un peu la faute de celle-ci, si ces avis et ces renseignements sont de préférence approuvés.

Pour toutes les autres parties de leurs fonctions multiples, les bureaux arabes reçoivent des ordres circonstanciés qu'ils exécutent ou font exécuter.

De tout ce qui précède, il serait dangereux de conclure que l'organisation du pouvoir doit être remaniée en Algérie, et que le temps est

► venu de voir surgir des institutions à peu près semblables à celles de la métropole.

Non, il est nécessaire, et pour longtemps encore, que l'autorité qui a le commandement des tribus, ait en main des pouvoirs très larges ; l'indigène a besoin d'avoir au-dessus de lui, sous le rapport administratif, quelque chose qui ressemble à la puissance paternelle, patriarcale, et, tout le premier, il viendrait nous implorer pour qu'on lui rende ses chefs, si, dès aujourd'hui, on le mettait en contact avec nos administrations telles qu'elles sont organisées, et telles qu'elles fonctionnent en France ou dans les villes algériennes du territoire civil. L'Arabe, ne l'oublions pas, a horreur de tout ce que nous appelons les rouages administratifs.

À ce propos, je me rappelle avoir vu dans nos villes du littoral africain, des indigènes venus des environs, pour quelques petites affaires très simples à régler devant divers bureaux d'administration, fatigués de démarches infructueuses, vexés de certaines façons d'agir qu'ils prenaient pour des affronts, se rendre, au bout de plusieurs jours, au bureau arabe militaire, et là, raconter leurs déboires, en priant qu'on leur donne l'aide de quelque employé secondaire, pour les tirer d'embarras.

Généralement ces individus s'étaient présentés le premier jour, aux administrations devant lesquelles ils avaient à paraître, à une heure indue ; après plusieurs allées et venues malheureuses, ils s'étaient décidés à s'asseoir à terre, dès la pointe du jour, à la porte des bureaux intéressés, et à attendre l'arrivée des employés. Suivons un de ces indigènes dans son récit : l'Arabe, qui s'est muni d'un petit juif interprète, entre enfin dans le sanctuaire. On lui indique brutalement une série de grillages, par lesquels il ne voit que des visages maussades et impolis ; il arrive à

l'un d'eux, où un employé parcourt dédaigneusement le papier qui lui est remis, et répond bien vite par une négation, en fermant son guichet. Il manque, en effet, une signature, un visa, et l'indigène recommence ses courses dans la ville pour remplir les formalités exigées ; pour chacune d'elles, les épreuves de temps précis, de fin de non-recevoir, de guichets entr'ouverts et refermés, se multiplient, et enfin,

envers les bureaux arabes ; car dans ce cas, les chefs indigènes, les intermédiaires qu'ils emploient sont connus de la population ; celle-ci sait à peu près tout ce qui se passe et il ne pourrait se produire rien de scandaleux, sans qu'aussitôt la nouvelle s'en répande de toutes parts.

Dans les cercles, au contraire, qui comprennent un vaste territoire arabe, et où fonctionnent plusieurs grand chefs musulmans ; ceux-ci et



Déjà un Képi bleu sur la table du chef d'un Bureau Arabe ?

de guerre lasse, le malheureux impétrant ne se tire d'affaire qu'avec l'aide du bureau arabe devant lequel il trouve au moins à qui parler.

Au lieu de chercher à soumettre dès maintenant les indigènes à notre régime administratif, il est préférable de remédier aux abus de l'administration actuelle du territoire arabe, et cela n'est pas très difficile.

Il est à remarquer, en effet, que plus les cercles sont petits, mieux ils sont administrés, ou plutôt, moins il y a de suspicion dans le public

leurs agents n'apparaissent que rarement ; on sait d'une manière vague qu'ils administrent à leur grand profit de nombreuses populations ; on croit, quelquefois à tort, que le bureau arabe de la localité a intérêt à laisser faire, parce que, de fait, il ne peut triompher de l'importance de la tâche, et l'opinion publique ne tarde pas à exagérer l'état des choses.

Partant de là, je pense qu'il serait nécessaire de beaucoup diminuer l'étendue des cercles et de créer de nombreuses annexes ; au lieu de quarante cercles, par



exemple, il faudrait arriver à avoir, dans quelques années, une centaine de ces circonscriptions ou d'annexes qui entraînent un peu moins de frais et pourraient être établis en utilisant une partie des maisons de commandement existantes.

Au lieu de vingt officiers au plus, aptes aux affaires, et suffisamment expérimentés que nous possédons en ce moment, il serait urgent d'en former cent cinquante ou deux cents ; ils sont faciles à trouver dans notre armée d'Afrique, c'est une affaire d'autorité, avec beaucoup d'attention et un grand esprit de justice, elle aura bientôt réuni le personnel convenable.

Il est aussi besoin que la haute direction des affaires algériennes produise une sorte d'instruction circulaire, posant non seulement des principes de gouvernement arabe, mais discutant la plupart des cas plus habituels, indiquant les voies conseillées par l'expérience.

Il faudrait enfin que chaque année, une inspection sérieuse fût faite dans les bureaux arabes, par des hauts fonctionnaires venus de la métropole, ainsi que cela se pratique pour tous les services de l'armée, quoiqu'aucun d'eux, en Algérie du moins, n'ait plus d'importance que l'administration des indigènes.

Il existe bien une décision ministérielle qui prescrit une inspection générale annuelle pour les bureaux arabes, mais c'est uniquement au point de vue des tableaux d'avancement à établir pour le personnel.

Le général commandant une province est l'inspecteur général des bureaux arabes ; il délègue les commandants de subdivisions ; ceux-ci le commandant supérieur de chaque cercle.

Or, comment admettre que le commandant d'un cercle, dans le compte qu'il a à rendre de l'administration de son bureau arabe, c'est à dire d'un service qu'il doit surveiller et diriger, puisse dire

autre chose, sinon que tout est pour le mieux.

Le contrôle est illusoire. Les colonels ne sont jamais chargés, que je sache, de l'inspection de leur propre régiment.

Nous n'avons fait qu'indiquer ces dernières pensées ; car ce n'est point ici le lieu de s'occuper à fond de questions trop graves pour ces simples récits.

Ajoutons, pour conclure, quelques mots du personnel des bureaux arabes. Ce personnel a compté longtemps et compte encore, nous aimons à le croire, dans son sein l'élite des officiers de l'armée d'Afrique ; aussi, nouveaux maires de palais, sont-ils en général, plus intelligents, plus foncièrement aptes, plus actifs surtout que leurs chefs immédiats.

Il y a plus de facilité, du reste, pour le recrutement des bureaux arabes que pour celui des commandements supérieurs, car ceux-ci exigent avant tout un certain grade qui permette l'autorité sur les troupes stationnées dans le cercle, tandis que le dernier des sous-lieutenants français peut commander des khalifats indigènes ; il n'y a aucune difficulté légale.

Mais cet état de choses tend à se modifier ; un assez grand nombre d'officiers, sortant des affaires arabes, commencent à arriver aux commandements supérieurs, et dans ce cas ; l'ordre naturel est rétabli ; le chef nominal du pays est alors aussi le chef réel, le directeur des affaires arabes n'est plus qu'un personnage secondaire, ainsi que cela devrait être partout.

En résumé, si, sur quelques points, l'opinion publique est fort préoccupée de certaines allures mystérieuses dans la direction des choses, nous croyons qu'une bonne partie des bureaux arabes méritent des éloges ; et si, pour les emplois supérieurs de l'administration indigène, pour les fonctions qui peuvent s'exercer dans le calme du cabinet,

l'armée n'a pas le privilège, plus qu'une autre classe de fonctionnaires, de fournir les sujets convenables ; au moins, pour les relations directes avec l'Arabe, je ne puis croire qu'ailleurs mieux que dans l'armée, on puisse trouver l'habitude du commandement et des fatigues, la bravoure, le désintéressement, le généreux dévouement si nécessaire à ceux des enfants de la France que nous mettons en contact avec les populations africaines de notre colonie.

Je rappellerai en terminant que, sur une quarantaine d'officiers que j'ai personnellement connus dans les affaires arabes, sept ont été tués au feu en Algérie, six sont morts de maladie ou d'accident, en plein exercice de leurs fonctions ; sept, à ma connaissance certaine, et probablement un plus grand nombre, ont été blessés.

Tout ce sang, les fatigues, les veilles de ces fonctionnaires, sérieusement voués à leur tâche, les travaux divers qu'ils ont entrepris, les documents innombrables qu'ils ont amoncelés, composent des états de services comme il est donné à peu d'administration d'en présenter, et que peuvent revendiquer avec orgueil certains bureaux arabes. ■

A cent ans de distance, beaucoup des préoccupations évoquées par nos ancêtres rejoignent celles des Officiers S.A.S.

**(*) Ferdinand Hugonnet
Ancien Capitaine,
Chef d'un Bureau Arabe 1858
Michel Lévy Frères, Librairie
Editeurs - Paris.**

LES BRÈVES

COMMUNIQUÉS

L'Armée honore un Harki
Le 18 Juin 2010 le nom de **Lieutenant Youssef Ben Brahim** a été donné à la promotion d'Officiers formés à l'École d'Application de l'Infanterie de Montpellier. Youssef Ben Brahim (1927-1928) rebelle rallié a servi dans le Commando Georges. Sergent - Aspirant - Sous Lieutenant - Lieutenant, il devient l'adjoint du Chef du Commando.

Il serait souhaitable que nous publions la liste des Officiers et Sous-Officiers des C.A.S. " Morts pour la France ".
Que les camarades C.A.S. nous adressent des fiches concernant de tels cas, avec le maximum d'informations concernant les circonstances du décès.

Il serait possible de consacrer une page dans chaque bulletin à venir à des photos de bordj de SAS.
Merci de nous en envoyer.

Recherche des Anciens de Cherchel

Association des Anciens Elèves
de l'École de Cherchel
Président Lt-Col ER G. Courtade
6 Plan des Servents
34970 Lattès



Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles

Château d'Ongles - 04230 Ongles
Belle exposition sur les Harkis
"Ils arrivent demain"
tél. Mairie 04 92 73 06 22
tél. MHeMO 04 92 74 04 37
email. mhemo.ongles@orange.fr

**L'Assemblée Générale 2010
aura lieu à Paris
le samedi 29 janvier 2011
à 16 heures.
dans la Grande Salle de l'Hôtel de
Ville du XIX^{ème} arrondissement**

Appel à contribution pour le Musée-Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Projet du Conseil Général des Pyrénées Orientales retraçant l'histoire des différentes populations qui s'y sont succédées (notamment les Harkis).
Actuellement dans sa phase de conception nous faisons appel à tous ceux qui pourraient contribuer à enrichir cette exposition par leurs témoignages, par des objets liés à l'exil, des documents, des photographies.

Pour cela contacter :

M. Moumen, Docteur en histoire, fils de Harki,
tél. 06 18 57 85 32 - abdermoumen@yahoo.fr

ou joindre le bureau de la directrice du projet :
Marianne Petit

Musée-mémorial du Camp de Rivesaltes
32 rue Foch - 66000 Perpignan
tél. 04 68 80 13 00

Les mots du Ministre à la "Journée des Harkis" me donnent l'idée de demander à ceux qui ont, comme l'a rappelé le Ministre, aidé des Harkis à échapper au massacre de me faire une fiche indiquant les circonstances et le nombre de Harkis sauvés. Cela me permettra de réfuter l'idée répandue que seul un petit nombre de militaires ont aidé les Harkis à sauver leur peau. Si c'était le cas, il n'y aurait pas tant de Harkis en France !

DÉCISION du CONSEIL CONSTITUTIONNEL du 23 juillet 2010

Le Conseil Constitutionnel a jugé que la discrimination entre les Anciens Combattants pour l'attribution de la Carte du Combattant selon leur nationalité et leur lieu de résidence est contraire au principe d'égalité garanti par la Constitution.

L'administration française a sur ce point varié au cours des années.

À l'heure actuelle elle ne délivre la Carte du Combattant aux Algériens résidant en Algérie qu'aux militaires du Contingent, c'est-à-dire à des personnes qui n'ont fait aucun acte de volontariat pour servir dans l'Armée française. Une telle pratique administrative est évidemment inspirée par le souci de ne pas déplaire aux gouvernants actuels de l'Algérie...



Bibliographie

- **Képi Bleu dans les Aurès**

de Jean-Pierre Eyméoud

Éditions Muller - 25 rue des Bas
92600, Asnières - tél. 01 46 88 09 79

- **Commando Georges et l'Algérie d'après**

de Armand Bénésis de Rotrou

Éditions Dualpha - BP 58 - 77522 Coulommiers
38 euros (19 euros pour les associations).

- **L'Algérie aux enchères**

de A. de Montpeyroux

Ancien chef de SAS décédé.

Cet ouvrage n'est pas dans le commerce.
Commander à l'Association.

- **Ma vérité sur la Guerre d'Algérie (*)**

de Roger Soncarrieu

Officier des Affaires Sahariennes
Réédition aux Éditions Dualpha.

- **Guerre d'Algérie : j'en ai assez ! (*)**

Même auteur - même éditeur.

- **Harkis : les sacrifiés**

Film de Bernard Coll et Taoues Titraoui

Documentaire historique de grande valeur.
A commander à : J.P.N. BP4 91570 Bièvres
tél. 06 80 21 78 54 - 20 euros.

jeunepiednoir@wanadoo.fr

Site : <http://pagesperso-orange.fr/jeunepiednoir/jpn.wst>

- **Par le cœur et par la raison**

de Jean-Pierre Sénat

Éditions L'Harmattan - 32 euros
5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris.

- **La Guerre d'Algérie en trente cinq questions**

de Jean Monneret

(livre envoyé avec dédicace et prix d'auteur)()

Éditions L'Harmattan 2008 - 16euros.

- **Des Miages au Djebel**

de notre camarade Claude Grandjacques

Disponible à l'Association - 25 euros
(une partie du prix est reversée à l'Association).

- **L'autre Guerre d'Algérie**

Révélation d'un Officier SAS

de notre camarade Claude Hary

chez l'auteur : La Massaudière - 37 rue Vincent Scotto
13320 Bouc Bel Air - tél. 04 42 22 57 66

claude.hary@wanadoo.fr

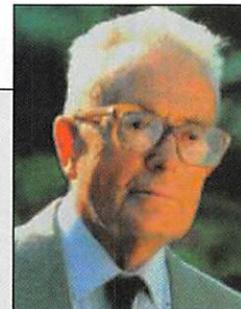
25 euros (frais de port offert).

- **La tragédie dissimulée : Oran 5 juillet 1962**

de Jean Monneret

Éditions Michalon.

NÉCROLOGIE



Maurice Allais

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Maurice Allais, Prix Nobel, le 10 octobre dernier à l'âge de 99 ans.

Nous avons publié dans notre Bulletin N° 12 d'octobre 1999 l'allocution qu'il avait prononcée à l'occasion des journées organisées par «Jeunes Pieds Noirs» les 6 et 7 mars 1999 au Pavillon Gabriel à Paris.

Il a rappelé son livre «L'Algérie d'Évian» écrit en mai 62. Il en a lu une brève synthèse figurant sur la troisième et quatrième page de couverture que je reproduis ci-dessous :

« Ce livre est à la fois une protestation et un appel : une protestation contre une politique inhumaine, un appel à la conscience universelle.

Il soutient qu'il ne faut pas substituer à une ancienne injustice, l'oppression par la France d'une partie de la population musulmane, une nouvelle injustice, l'oppression de la minorité française et musulmane pro-française par la majorité musulmane nationaliste.

- que l'exclusion de la minorité française et musulmane pro-française des négociations d'Évian, immorale par elle-même, a constitué une lourde faute politique.

- que les accords d'Évian (du 18 mars 1962) constituent tout au plus des déclarations d'intention, qu'ils sont dépourvus de toutes sanctions réellement contraignantes s'ils viennent à être violés, et que, dès lors, tels qu'ils sont, ils sont absolument inacceptables.

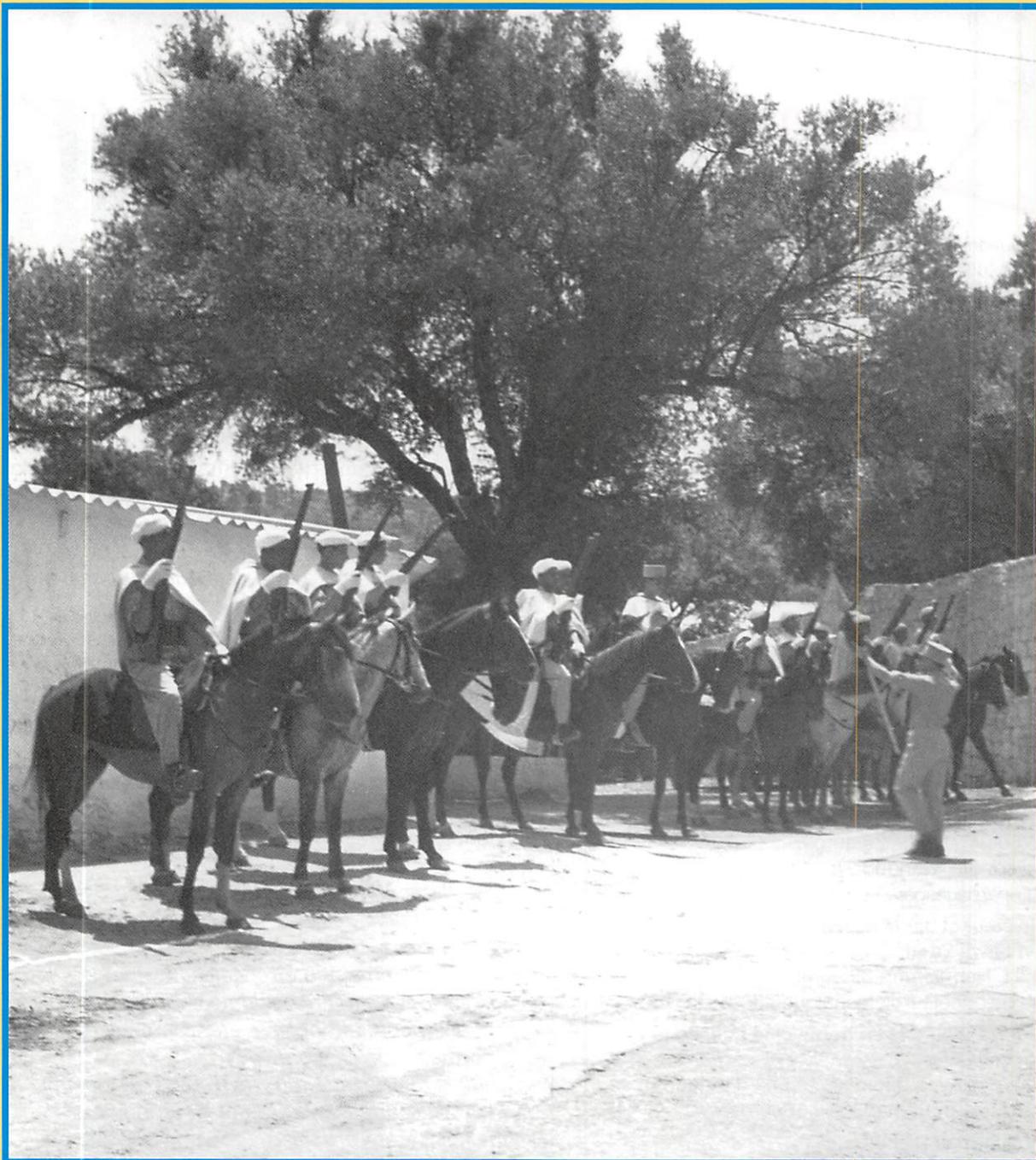
- que le peuple français a été trompé sur le sens et la portée de ces accords.

- que le référendum (du 8 avril 1962) par lequel on lui a fait avaliser ces accords et les conditions dans lesquelles il a été organisé, reposent sur des bases illégales et contraires à la Constitution et à la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, garantie suprême contre toute oppression.

- que la politique suivie revient à abandonner sans défense la minorité française et musulmane pro-française à un pouvoir dont on ne sait rien et dont on peut justement tout craindre, et cela avec l'aide de la force armée.

- que cette minorité forme un véritable peuple qui a ses caractères propres comme les Boers, les Néo-Zélandais ou les Canadiens français.

- que la contrainte à s'exiler ou la livrer désarmée à une majorité hostile équivaudrait à un génocide »...



Le Moghazni monté - S.A.S. de Sfalhi Nador (Bone - Souk Ahras)

Le bulletin porte le numéro 34 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Réalisation : Danielle Gérard - tél. 01 34 62 95 76 - Impression : Pan Express - tél. 01 41 83 52 40
Dépôt légal : à parution